

ANNÉE 1952

**MISSION ANTHROPOLOGIQUE
DE L'A. O. F.**

**RACIOLOGIE COMPARATIVE
DES POPULATIONS DE L'A. O. F.**

*III. — Anatomie sommaire des Maures de l'A. O. F.
et notamment des Maures du Trarza.*

*IV. — Parallèle anatomique succinct des Maures de
l'A. O. F., notamment des Maures du Trarza,
avec des Peuls et des Ouolof*

par le Professeur Docteur

LÉON PALES

Ex-chef de la Mission Anthropologique de l'A. O. F.
Sous-Directeur du Musée de l'Homme

avec le concours de

Mademoiselle Marie TASSIN DE SAINT-PÉREUSE, de l'O. R. S. O. M.
Calculs statistiques de M. Marc SAUTELET



GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
D A K A R**

RACIOLOGIE COMPARATIVE DES POPULATIONS DE L'A. O. F.

III. — ANATOMIE SOMMAIRE DES MAURES DE L'A. O. F. ET NOTAMMENT DES MAURES DU TRARZA.

IV. — PARALLÈLE ANATOMIQUE SUCCINCT DES MAURES DE L'A. O. F., NOTAMMENT DES MAURES DU TRARZA AVEC DES PEULS ET DES OUOLOF.

— Extrait des Bulletins et Mémoires —
de la *Société d'Anthropologie de Paris*.
— Tome Troisième — X^e série. —
Fascicules 1-2 — 1952 — pp. 3-57

RACIOLOGIE COMPARATIVE DES POPULATIONS DE L'A. O. F.

III. — ANATOMIE SOMMAIRE DES MAURES DE L'A. O. F. ET NOTAMMENT DES MAURES DU TRARZA

par le Dr Léon PALES

Sous-Directeur du Musée de l'Homme

avec le concours de M^{lle} Marie TASSIN DE SAINT-PÉREUSE, de l'O. R. S. O. M

Calculs Statistiques de M. Marc SAUTELET

La littérature racio logique des Maures est brève. « Anthropologiquement, dit le P^r H. V. Vallois, les Maures sont à peine connus (1). »

En 1895, Collignon et Deniker (2) examinaient à Paris 4 « Maures du Sénégal » et à cette occasion ils abordaient l'ensemble du problème. De leurs quatre sujets, l'un est un adolescent de seize ans, si bien que le matériel effectivement exploitable se limite à un Maure du Trarza, un Maure du Brakna, un Maure Douaïch, dont les photographies font apparaître des caractères négroïdes. C'est là un matériel plus que rudimentaire. « A titre de jalon », les deux anthropologistes se sont livrés alors à une étude comparative avec des Tunisiens de la régence, des Djerid et avec des « Nègres du Sénégal » où voisinent des Mandingues, des Lébou et des Bambara.

En 1934, sur le parcours Alger-Tamañrasset-Gao, Kossovitich (3) examinait 237 Haratin dont il n'a publié que les

(1) H. V. VALLOIS. *Les races humaines*. Presses Universitaires de France, Paris, 1951, 3^e éd., coll. *Que sais-je ?* n° 146, 1 vol., 128 pp., 11 fig., p. 40.

(2) R. COLLIGNON et J. DENIKER. Les Maures du Sénégal. *L'Anthropologie*, Paris, 1896, VII, pp. 257-269, 6 fig., 1 tabl.

(3) N. KOSSOVITCH. Recherches séro-anthropologiques chez quelques peuples du Sahara français. *C. R. Séances Soc. Biol. Paris*, 1934, t. CXVI, pp. 759-760. L'indice de Hirsfeld chez ces sujets est de 1.

moyennes de la stature (167,0), de l'indice céphalique (75,4), de l'indice facial total (90,8) et de l'indice nasal (74,3) sans fournir les valeurs individuelles ou, tout au moins, la sériation. On pourrait conclure de ces valeurs moyennes que les sujets ainsi examinés sont des mésosomes surmoyens, dolichocéphales, leptoprosopes et *mésorhiniens*. Cette association de caractères permet de conclure qu'il ne s'agit pas de Mélando-africains soudanais, mais l'information est trop succincte pour que l'on soit autorisé à la considérer comme une définition raciale des Maures dont, au reste, l'auteur n'attribue pas le titre à ses sujets (1).

En 1948, au cours d'un bref séjour à Tahoua, dans le territoire du Niger, M^{me} M. Lobsiger-Dellenbach (2) a examiné et mesuré 26 hommes et 7 femmes Maures — « dits Arabes » — pour employer ses propres termes. Cette dénomination appelle un commentaire.

L'auteur s'est inspiré de notre carte des statures de l'A. O. F. où, dans la région de Tahoua, figure une vaste plage « Maure », sans autre précision, et pour cause : ce groupe, jusqu'aux études de M^{me} Lobsiger-Dellenbach n'avait pas fait l'objet d'examen métriques. Cet îlot des Maures de Tahoua est déjà représenté par Urvoy (3). La légende de sa carte les place sous le sous-titre de Maures, et le titre d'Arabes. Le contexte fait le point. Urvoy a précisé qu'il dénommait Arabes les individus « parlant l'arabe », sans plus. Que les populations de Tahoua se disent, ou soient dites Arabes, c'est bien possible. Mais telle n'est pas leur origine. Le travail d'Urvoy, une information plus complète, l'analyse des caractères descriptifs et somatométriques permettent de rétablir les faits.

Les Maures de Tahoua comprennent quatre populations : les Kounta à l'Ouest, les Attouajitens au Nord, les Almooussakaré à l'Est, les Euddès au Sud. Les premiers, dit Urvoy, et bien d'autres avec lui, sont des Maures authentiques ; les trois suivants sont considérés comme étant issus d'un métissage entre les Kounta et les Touareg Iforas. A l'apport de sang targui chez les Maures de Tahoua, quels qu'ils soient, il est probable que doit s'ajouter quelque infusion de sang soudanais. L'étude comparative que nous allons faire fixera les idées sur ce point.

Il n'est pas difficile de grouper au Sénégal, à Dakar même, un nombre important de Maures authentiques. Il est beaucoup moins aisé d'obtenir d'eux qu'ils se prêtent à un examen ana-

(1) Haratin (plur. de Hartani) ; cf. *infra*.

(2) M. LOBSIGER-DELLENBACH. Contribution à l'étude anthropologique de l'A. O. F.. Haoussas, Bellahs. Djermas, Peuls, Touareg, Maures. *Arch. suisses d'Anthrop. Gén.*, Genève, 1951, t. XVI, n° 1, 86 pp., 12 fig.

(3) Y. URVOY. Petit Atlas ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad. *Mém. Inst. Franç. d'Afrique Noire*, n° 5, Dakar, 1942, 50 pp., 49 fig., 4 pl. et 3 cartes h. t.

tomique et anthropométrique minutieux. Nous avons donc remis à une date ultérieure l'étude intensive de ce groupe humain, nous proposant de l'étudier, en Mauritanie même, après un contact prolongé avec les populations et leurs chefs. Peut-être alors pourrions-nous les gagner à notre cause et obtenir sans trop de peine qu'ils acceptent les mensurations, aux fins de cette documentation racioologique qui fait défaut.

Dans les Corps de troupe, les hommes se disant Maures ne manquent pas. Mais ce sont là des Mélando-africains, attachés ethniquement et non racialement aux Maures proprement dits. Intéressants à examiner dans l'étude comparative, ils ne sauraient être rangés sous le titre qu'ils se donnent.

Nous avons pu examiner à Dakar, en 1946, avec l'obligeant concours de M. Ragel (1), cinquante-deux Maures dont l'étude, quoique sommaire, nous paraît devoir mériter une relation et la présentation des résultats.

De ces 52-sujets, tous adultes et du sexe masculin, 30 sont originaires de Boutilimit et 9 de Mederdra, soit donc 39 Maures du Trarza, 5 sont d'Aleg et 1 de Boghé (Maures du Brakna), 3 de Kifa, 2 de Nema, 1 d'Atar, 1 de Smara (au Rio de Oro). Soixante-quinze pour cent de nos sujets étant du Trarza, nous avons placé ce travail sous leur signe.

Les uns et les autres étaient à Dakar pour affaires ; ce sont des passagers qui ont leurs attaches en Mauritanie. Il y a parmi eux des commerçants, des bijoutiers, un fin lettré même dont l'intervention auprès de ses compatriotes, associée à la diplomatie de M. Ragel, fit céder les dernières hésitations et accepter notre examen avec d'autant plus de bonne grâce qu'il était sommaire et d'ordre purement scientifique.

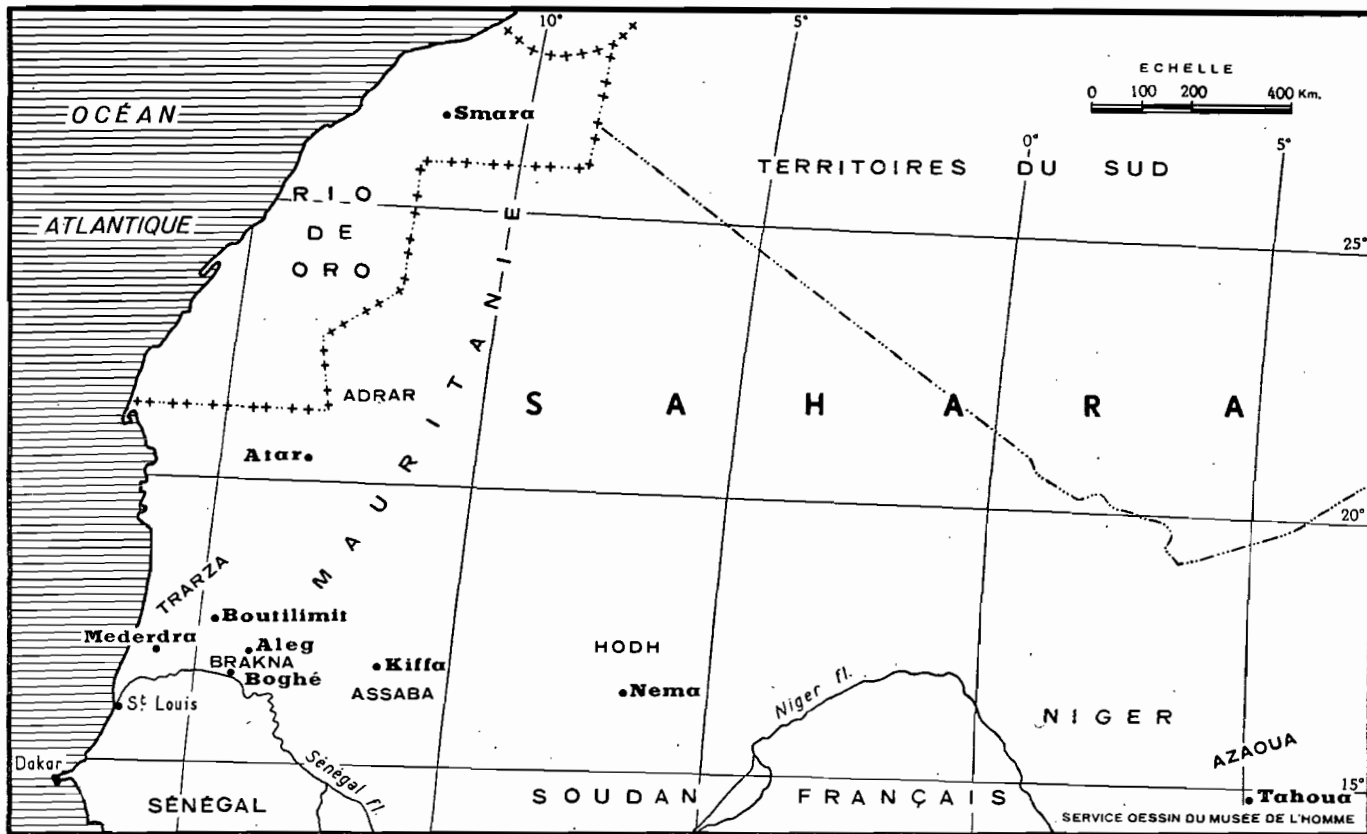
En 1946, notre Mission débutait en A. O. F. sans laboratoires. Les examens de ces Maures se déroulèrent dans les locaux de l'Institut Français d'Afrique Noire à Dakar, dont son directeur, M. le Prof. Th. Monod nous offrit l'hospitalité pour effectuer ces examens. Qu'il en soit ici remercié !

L'étude de ce lot de Maures s'est limitée au relevé de certains caractères descriptifs et de quelques caractères mesurables avec les indices qu'ils permettent d'établir : stature, taille assis, indice cormique ; longueur et largeur de la tête, indice céphalique ; hauteur et largeur du nez, indice nasal.

Les mesures sont prises à l'aide de l'instrumentation de R. Martin et selon les règles classiques (2).

(1) M. RAGEL est Interprète principal auprès du Gouvernement Général de l'A. O. F. et il est lui-même un Maure du Trarza.

(2) H. V. VALLOIS. Technique anthropométrique. *Semaine des Hôpitaux de Paris*, n° 13, 18 février 1948, 10 pp., 9 fig. Le tabouret utilisé dans la mesure de la taille assis a 0,50 de hauteur.



Les valeurs individuelles sont données en annexe. Les sujets y sont classés suivant leur origine géographique ; à l'intérieur de ces cadres, ils sont rangés dans l'ordre croissant de l'indice nasal, pour des raisons que nous exposerons plus loin.

Caractères descriptifs.

A cet égard, le groupe est homogène. La pigmentation est généralement claire ou brune (n^{os} 30, 37, 40 de l'échelle de Broca), très rarement foncée (1 cas, pl. III, fig. 6).

Les yeux sont bruns ou brun clair (n^{os} 2 et 3 de l'échelle de Broca). Les cheveux, brun sombre, sont ondulés ou lrisés, jamais crépus ; la canitie et la calvitie partielles sont manifestes dans deux cas (pl. I, fig. 1 et 2).

Le front est haut et large, droit. La face est longue. Le nez est long et étroit, droit ou convexe. Les lèvres sont minces ou charnues, mais non éversées : la prochéilie fait défaut. Les oreilles sont grandes ; parmi les Africains occidentaux, on n'en voit de semblables que chez les Peuls.

Le tronc est plus long et moins tronconique que chez les Mélanéo-africains soudanais, le bassin étant relativement plus large par rapport aux épaules.

Au mollet, le jumeau interne descend bas sur la jambe, comme dans les races blanches. Le galbe du mollet est bien dessiné ; il n'est pas rare qu'un certain tissu adipeux adoucisse les saillies musculaires de la jambe et les contours de la cheville.

La stature.

La stature moyenne du lot est de 166,3. La répartition géographique est la suivante :

TABLEAU I

	Origine	Moyenne	Minimum	Maximum
30	Boulilimit.....	165,4	153,6	176,1
9	Mederdra	167,0	156,2	175,0
39	Trarza	165,8	153,6	176,1
5	Aleg.....	164,8	162,8	166,7
1	Boghé	172,3		
6	Brakna	166,0	162,8	172,3
3	Kifa.....	169,9	164,2	175,4
2	Nema	—	170,6	171,2
1	Atar.....	172,4		
1	Smara	159,7		
52	TOTAL	166,3	153,6	176,1

Ces Maures sont donc des *mésosomes surmoyens*. L'écart entre les extrêmes est accusé (22,5). Dans l'ensemble ils sont un peu moins grands que les Maures de Tahoua (167,3). Tout se passe comme si la stature des Maures allait en s'élevant légèrement à mesure que l'on se dirige de l'Ouest vers l'Est : du versant atlantique vers l'intérieur du continent. Les contacts avec des populations de haute stature — Mélano-africains soudanais, et méditerranéens de la sous-race saharienne (Touareg), — n'y sont sans doute pas étrangers. Mais déjà, pour ce seul caractère de la stature, la parenté reste étroite entre les Maures occidentaux et les Maures du Niger, comme l'atteste la sériation que voici.

TABLEAU 2.

N	Origine	Chamaesomes		Mésosomes				Hypsosomes	
		— 160		160 à 164,9		165 à 169,9		170 et +	
		N	%	N	%	N	%	N	%
30	Boutilimit..	6		6		10		8	
9	Mederdra..	1		2		4		2	
39	Trarza	7	17,9	8	20,5	14	35,8	10	25,6
5	Aleg			2		3			
1	Boghé.....							1	
6	Brakna.....			2		3		1	
3	Kifa			1		1		1	
2	Nema.....							2	
1	Atar.....							1	
1	Smara.....	1							
52	TOTAL....	8	15,3	11	21,1	18	34,6	15	28,8
				29 = 55,7					
26	Tahoua....	4	15,3	15 = 57,6 (1)				7	26,92

La taille assis.

Comme tous les Africains, les Maures en position assis ploient leur rachis et il est très difficile d'obtenir d'eux la rectitude du buste qu'exige la mesure de la taille assis. N'ayant pas eu recours encore à l'époque à la technique que nous avons adoptée

(1) La subdivision en mésosomes sous-moyens et surmoyens qu'emploie M^{me} Lobsiger-Dellenbach n'est pas superposable à celle que nous utilisons. Nous avons bloqué les deux valeurs pour permettre la comparaison.

par la suite (1), les valeurs données ici doivent être considérées comme inférieures à la réalité.

TABLEAU 3.

N	Origine	Moyenne	Maximum	Minimum
30	Boutilimit.....	85,1	75,5	90,8
9	Mederdra	84,2	77,5	89,6
39	Trarza	84,9	75,5	90,8
5	Aleg.....	83,5	78,5	87,8
1	Boghé	89,7		
6	Brakna	84,6	78,5	89,7
3	Kifa.....	83,9	83,3	84,4
2	Nema		83,3	85,2
1	Atar.....	91,6		
1	Smara	84,5		
52	TOTAL.....	84,9	75,5	90,8

L'indice cormique.

La moyenne du lot est de 50,8. Les réserves exprimées dans le paragraphe précédent donnent à penser que l'indice cormique des Maures est légèrement plus élevé qu'il n'est indiqué ici.

TABLEAU 4.

N	Origine	Moyenne	Maximum	Minimum
30	Boutilimit.....	51,1	47,9	54,1
9	Mederdra	50,3	47,4	52,8
39	Trarza	50,9	47,4	54,1
5	Aleg.....	50,7	48,6	52,9
1	Boghé	52,0		
6	Brakna	50,9	48,6	52,9
3	Kifa.....	49,4	47,4	51,2
2	Nema		48,6	49,9
1	Atar.....	53,1		
1	Smara	52,9		
52	TOTAL	50,8	47,4	54,1

Le nombre des métriocormes et des macrocormes est probablement plus grand.

(1) L. PALES. *Rapport de Mission* n° 2. Ed. Mission Anthropologique, Direction Générale de la Santé Publique de l'A. O. F., Dakar, 1946, p. 46.

TABLEAU 5.

N	Origine	Brachycormes (1)				Métriocormes		Macroscormes	
		— 49		49 à 50,9		51 à 52,9		53 et +	
		N	%	N	%	N	%	N	%
30	Boulilimit .	2		11		13		4	
9	Mederdra...	1		5		3			
39	Trarza.....	3	7,6	16	41,9	16	41,9	4	19,2
5	Aleg.....	1		1		3			
1	Boghé.....					1			
6	Brakna.....	1		1		4			
3	Kifa.....	1		1		1			
2	Nema.....	1		1				1	
1	Atar.....								
1	Smara.....					1			
52	TOTAL....	6	11,5	19	36,5	22	42,3	5	9,6

La longueur de la tête.

La longueur maximum de la tête, de la glabelle au point postérieur le plus distal, est en moyenne de 19,4. On comprend mal pourquoi, pour cette mesure, comme pour quelques autres, M^{me} Lobsiger-Dellenbach ait cru devoir déprimer les téguments avec les pointes de son compas, ce qui n'a d'autre résultat, ici du moins, que d'indisposer le sujet.

TABLEAU 6.

N	Origine	Moyenne	Minimum	Maximum
30	Boulilimit.....	19,3	18,0	20,8
9	Mederdra.....	19,5	18,9	20,0
39	Trarza.....	19,4	18,0	20,8
5	Aleg.....	19,3	18,7	19,7
1	Boghé.....	18,4		
6	Brakna.....	19,1	18,7	19,7
3	Kifa.....	19,1	18,9	19,3
2	Nema.....		19,7	20,2
1	Atar.....	20,2		
1	Smara.....	19,9		
52	TOTAL.....	19,4	18,0	20,8
26	Tahoua.....	19,3	18,2	20,5

(1) Les résultats de nos études racéologiques des Méhano-africains occidentaux nous ont dicté d'introduire une subdivision dans la classe des brachycormes. Son intérêt apparaîtra mieux lorsque seront publiés ces travaux, qui sont actuellement en préparation.

La largeur de la tête.

La largeur maximum de la tête est de 14,4. Elle se situe, comme à l'habitude, dans les régions pariétales, un peu en arrière des oreilles. Alors que la longueur de la tête est sensiblement comparable entre les diverses populations de l'Afrique occidentale, la largeur de la tête, chez les Maures, va prendre, en tant que valeur brute, une signification particulière sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

TABLEAU 7

N	Origine	Moyenne	Minimum	Maximum
30	Boutilimit.....	14,4	13,5	15,7
9	Mederdra	14,3	14,0	15,0
39	Trarzà	14,4	13,5	15,7
5	Aleg.....	14,4	14,0	15,0
1	Boghé.....	14,0		
6	Brakna.....	14,3	14,0	15,0
3	Kifa.....	14,0	13,6	14,5
2	Nema		14,4	14,5
1	Atar.....	14,9		
1	Smara	14,6		
52	TOTAL	14,4	13,5	15,7
26	Tahoua.....	14,2	13,6	15,0

L'indice céphalique.

L'indice céphalique est de 74,3. Il est un peu plus élevé chez nos sujets que chez les Maures de Tahoua. La différence de technique (sans compression ou avec compression) n'est pas de nature à expliquer cet écart de 5 millimètres ; c'est donc que la tête est plus large chez les Maures occidentaux. Ce diamètre céphalique semble obéir aux mêmes variations que la stature.

La sériation des valeurs indique que les Maures, quels qu'ils soient, sont des dolichocéphales plus homogènes à l'occident que dans les régions nigériennes. Il n'y a pas lieu, semble-t-il, de s'étonner d'une certaine fréquence de la mésocéphalie, voire de cas de brachycéphalie, quand on songe que ces cas ne sont pas rares dans les populations méditerranéennes de l'Afrique du Nord dont les Maures sont le prolongement saharien.

TABLEAU 8.

N	Origine	Moyenne	Minimum	Maximum
30	Boutilimit.....	74,7	68,1	81,3
9	Mederdra.....	73,7	71,0	76,1
39	Trarza.....	74,5	68,1	81,3
5	Aleg.....	74,5	71,0	80,2
1	Boghé.....	76,0		
6	Brakna.....	74,8	71,0	80,2
3	Kifa.....	73,4	70,4	75,9
2	Nema.....		71,7	73,0
1	Atar.....	73,7		
1	Smara.....	73,3		
52	TOTAL.....	74,3	68,1	81,3
26	Tahoua.....	73,8	69,0	79,7

TABLEAU 9.

N	Origine	Hyperdolicho.		Dolichoc.		Mésocéphal.		Brachycéph.	
		— 71		71 à 75,9		76 à 80,9		81 à 85,4	
		N	%	N	%	N	%	N	%
30	Boutilimit..	4	13,3	14	46,6	11	36,6	1	3,3
9	Mederdra..			8		1			
39	Trarza.....	4	10,2	22	56,4	12	30,7	1	2,5
5	Aleg.....			4		1			
1	Boghé.....					1			
6	Brakna.....			1		2			
3	Kifa.....	1		2					
2	Nema.....			2					
1	Atar.....			1					
1	Smara.....			1					
52	TOTAL....	5	9,6	32	61,5	14	26,9	1	1,9
26	Tahoua....	5	19,2	13	50,0	8	30,7		

La hauteur du nez.

En valeur absolue, le nez est long. La hauteur moyenne de 5,4 est nettement supérieure à la hauteur habituelle de l'organe chez les Noirs. La comparaison ne peut être poursuivie ici avec les Maures de Tahoua, la hauteur de leur nez étant prise à partir du fond de l'ensellure nasale, alors que nous prenons cette mesure au nasion.

TABLEAU 10.

N	Origine	Moyenne	Minimum	Maximum
30	Boutilimit.....	5,4	4,5	6,5
9	Mederdra.....	5,4	4,8	6,1
39	Trarza.....	5,4	4,5	6,5
5	Aleg.....	5,3	5,0	5,7
1	Boghé.....	5,2		
6	Brakna.....	5,3	5,0	5,7
3	Kifa.....	5,2	5,0	5,5
2	Nema.....	5,4	5,0	5,8
1	Atar.....	6,0		
1	Smara.....	5,5		
52	TOTAL.....	5,4	4,5	6,5

La largeur du nez.

Plus encore que la forte hauteur du nez, son étroitesse est remarquable, avec une moyenne de 3,6. Le polygone de fréquence semble prendre normalement fin à 3,8 et les valeurs supérieures ont une position excentriques où nous verrions volontiers un test d'apport nigritique.

TABLEAU 11.

N	Origine	Moyenne	Minimum	Maximum
30	Boutilimit.....	3,4	3,1	4,1
9	Mederdra.....	3,5	3,0	3,8
39	Trarza.....	3,5	3,0	4,1
5	Aleg.....	3,5	3,3	3,9
1	Boghé.....	4,2		
6	Brakna.....	3,6	3,3	3,9
3	Kifa.....	3,7	3,3	4,3
2	Nema.....		3,6	4,0
1	Atar.....	3,4		
1	Smara.....	3,4		
52	TOTAL.....	3,6	3,0	4,3

L'indice nasal.

Les Maures sont des leptorhiniens avec une légère tendance à la mésorhinie ; la platyrhinie peut être considérée comme très rare ; elle signe indubitablement le métissage lors même que d'autres caractères, tels que la pigmentation, ne l'attesteraient pas.

TABLEAU 12.

N	Origine	Hyperleptor.		Leptorhiniens		Mésorhiniens		Platyrrh.	
		— 55		55 à 69,9		70 à 84,9		85 à 99,9	
		N	%	N	%	N	%	N	%
30	Boutilimit . . .	4	13,3	19	63,3	6	20,0	1	3,3
9	Mederdra . . .	1		8					
39	Trarza	5	12,8	27	69,2	6	15,3	1	2,5
5	Aleg			2		3			
1	Boghé					1			
6	Brakna			2		4			
3	Kifa			2		1			
2	Nema			1		1			
1	Atar			1					
1	Smara			1					
52	TOTAL	5	9,6	34	65,3	12	23,0	1	1,9
26	Tahoua (1)			8	30,7	16	61,5	2	7,6 (2)

La mésorhinie elle-même doit être considérée, pensons-nous, comme un indice de métissage mélano-africain.

En résumé.

Les Maures de l'Afrique occidentale, notamment les Maures du Trarza, ont des caractères descriptifs typiques et, même dans une anthropométrie sommaire, des caractères mesurables remarquables. L'esquisse métrique fait d'eux des mésosomes sur-moyens, également métriocormes et brachycormes (avec cependant une tendance à la métriocormie plus marquée que ne l'indiquent les valeurs actuelles) ; leur tête est relativement large, bien qu'ils soient généralement dolichocéphales ; ce sont essentiellement des leptorhiniens. Ce dernier caractère nous paraît être capital. La mésorhinie, *a fortiori* la platyrrhinie, atteste chez eux le sang noir. C'est le prélude aux Haratin.

(1) La hauteur du nez étant prise par M^{me} Lobsiger-Dellenbach au niveau du fond de l'ensellure nasale et non au nasion, les valeurs qu'elle a obtenues ne sont pas exactement comparables aux nôtres ; elles sous-estiment la hauteur, l'indice est dès lors plus élevé.

(2) Dont 1 hyperplatyrrhinien.

LES HARATIN.

Le terme de *harlani* (plur. *haralin*) a des emplois divers dont Ph. Marçais a récemment précisé la signification (1). En bref, il indique soit la couleur (« de couleur foncée ou très foncée ») soit le métissage *lalo sensu* (« mulâtre, métis »). En pays maure, appliqué aux hommes, *harlani* signifie « affranchi », comme ont le même sens *Malioudo* (plur. *Malioubé*) chez les Peuls du Fouta-Djalon, *Dimadio* (plur. *Rimaibé*) chez les Peuls du Soudan, *Bellah* chez les Touaregs, *Yalnass* au Tchad, etc...

« Il est normal, dit M. Marçais, qu'un nom de couleur serve de caractérisation ethnique. » En Afrique occidentale, dans le langage courant, les termes que nous venons de citer désignent moins, semble-t-il, le caractère racial du métissage nègre que la condition sociale, qu'il s'agisse de Noirs authentiques ou de Noirs métissés de Maure, de Peul ou de Touareg.

Mais, de même que dans les classes dirigeantes des Maures, Peuls et Touareg existent indifféremment des représentants très purs de ces races et des métis de ces races avec les Mélano-africains, de même dans les milieux de condition sociale modeste, au sein de ces populations, trouve-t-on indifféremment des Mélano-africains purs et des métis de Nègres avec les races moins colorées qui furent autrefois conquérantes.

Ces termes de haratin, matioubé, rimaibé, bellah, nous paraissent commodes en raciologie africaine pour désigner les Mélanodermes « affranchis » qui vivent en symbiose avec les Maures, Peuls ou Touareg, sans considération d'une origine ethnique qu'il est impossible de rétablir, et pour désigner aussi les mêmes Maures, Peuls et Touareg fortement nigritisés. Il appartiendra, plus tard, aux études raciologiques, de définir dans ces lots la gamme du métissage. Nous avons le plus possible écarté les sujets de ce genre de nos enquêtes anthropométriques. Cela explique que nous ayons peu de Haratin dans nos dossiers. Ils figureront ici pour mémoire.

Comme les Haratin de Kossovitch, ce sont des mésosomes sur-moyens (mais tout près d'entrer dans la classe des hautes statures : 169,9), métriocormes (51) et dolichocéphales (75,1) mais ils sont *platyrhiniens* (90,3), alors que les Haratin de Kossovitch sont mésorhiniens. Ils sont, en définitive, pour ces seuls caractères, très près des Mélano-africains soudanais, auxquels les rattachent aussi la couleur de la peau, très pigmentée, et la forme du cheveu, généralement crépu.

Si l'on se reporte aux planches photographiques qui repré-

(1) Ph. MARÇAIS, Note sur le Harlani. *Bull. de liaison saharienne*, Alger, n° 4 avril 1951, pp. 11-15.

sentent, à défaut d'hommes, des femmes haratin, on pourra retrouver cette gamme qui s'étend des caractères mélando-africains essentiels (pl. VIII-IX) aux caractères intermédiaires (pl. VII). Ces femmes appartiennent toutes d'ailleurs à l'artisanat de la tannerie. Elles exerçaient leur métier à Dakar (Fann), durant 6 mois, puis rejoignaient le pays maure, le Trarza en l'occurrence (Boutilimit), emportant les peaux tannées par elles et elles étaient remplacées par d'autres femmes haratin venues du Nord.

LES ENFANTS DITS « MAURES ».

Enfin, et à titre documentaire également, nous indiquons en annexe les résultats de quelques examens recueillis à l'École des garçons de Médina à Dakar, sur des enfants dits « maures » et qui étaient en fait pour la grande majorité des enfants haratin. Ils ont été répartis par classes d'âge. Leur nombre est faible ; c'étaient les seuls dont nous eussions avec quelque certitude la date de naissance, sans laquelle tout essai d'étude de la croissance reste vain.

*Mission Anthropologique de
l'A.O. F. (1946-1950) et Musée
de l'Homme.*

Toutes les moyennes données dans les tableaux (dans le texte et en annexe) ont été obtenues par le procédé statistique des groupements par classes. Elles diffèrent très peu des moyennes arithmétiques qui, à titre d'indication et de comparaison, ont été mentionnées sur les diagrammes du « Parallèle anatomique succinct des Maures d'A. O. F., notamment des Maures du Trarza, avec des Peuls et des Ouolof ».
(Voir à la suite.)

ANNEXE

MAURES.

Stature	Taille assis	Indice cornique	Long. Tête	Largeur Tête	Indice céphal.	Hauteur Nez	Largeur Nez	Indice nasal
Boutilimit								
165.2	81.7	49.4	20.0	14.8	74.0	6.3	3.2	50.7
168.5	87.1	51.6	19.6	14.8	75.5	5.3	3.1	58.4
158.7	81.7	51.4	20.1	15.5	77.5	6.0	3.2	53.3
169.0	87.6	51.8	19.0	14.7	77.3	6.0	3.2	53.3
172.5	86.1	49.9	19.8	14.2	71.7	6.0	3.4	56.6
170.0	90.2	53.0	20.8	15.1	72.5	6.0	3.5	58.3
167.6	85.2	50.8	19.6	14.6	74.4	5.8	3.5	60.3
173.7	89.8	52.2	19.6	15.7	80.1	6.5	4.0	61.5
169.1	85.3	50.4	18.4	14.3	77.7	5.3	3.3	62.2
158.7	86.0	54.1	19.7	15.3	77.6	5.7	3.6	63.1
170.2	86.2	50.6	19.3	14.0	72.5	5.5	3.5	63.6
171.1	90.8	53.0	19.8	13.5	68.1	5.5	3.5	63.6
160.8	79.9	49.6	19.5	14.1	72.3	5.8	3.7	63.7
163.2	82.8	50.7	18.7	14.1	75.4	5.0	3.4	64.0
166.1	85.6	51.5	20.0	14.0	70.0	5.7	3.7	64.9
162.4	84.8	52.2	19.2	14.3	74.4	5.3	3.5	66.0
169.2	85.3	50.4	19.7	14.0	71.0	5.3	3.5	66.0
153.6	80.4	52.3	18.4	14.0	76.0	5.4	3.6	66.6
166.2	85.7	51.5	18.8	15.3	81.3	5.2	3.5	67.3
161.0	82.7	51.3	19.9	14.3	74.8	5.0	3.4	68.0
176.1	89.3	50.7	19.0	14.2	74.7	5.4	3.7	68.4
155.6	75.5	48.5	18.5	14.6	78.9	5.2	3.6	69.2
156.7	80.5	51.3	19.1	13.8	72.2	5.3	3.7	69.8
160.5	81.5	50.7	19.8	15.5	78.2	5.0	3.5	70.0
163.3	85.2	52.1	19.0	14.6	76.8	5.1	3.6	70.5
170.9	87.3	51.0	20.1	13.7	68.2	5.4	4.0	74.0
169.6	81.3	47.9	18.3	14.5	79.2	5.3	4.0	75.4
159.1	85.0	53.4	19.6	14.3	72.9	4.5	3.4	75.5
165.0	85.6	51.8	18.0	14.4	80.0	5.2	4.1	78.8
171.3	85.4	49.8	20.6	14.4	69.9	4.8	4.1	85.4
Mederdra								
175.0	88.2	50.4	19.5	14.4	73.8	6.1	3.3	54.0
169.0	89.4	52.8	19.7	14.0	71.0	5.2	3.0	57.6
162.7	85.5	52.5	18.9	14.1	74.6	5.2	3.1	59.6
174.9	89.6	51.2	20.0	14.9	74.5	6.0	3.7	61.6
168.5	82.7	49.0	19.7	14.3	72.5	5.7	3.7	64.9
165.0	83.3	50.4	19.7	15.0	76.1	5.3	3.5	66.0
168.5	84.5	50.1	19.1	14.5	75.9	5.5	3.7	67.2
156.2	77.5	49.5	19.2	14.2	73.9	5.6	3.8	67.8
164.0	77.8	47.4	19.8	14.1	71.2	4.8	3.3	68.7
Aleg								
162.9	80.5	49.4	19.7	14.0	71.0	5.7	3.3	57.8
162.8	78.5	48.6	19.6	14.3	72.9	5.5	3.3	60.0
166.7	85.1	51.0	19.6	14.7	75.0	5.5	3.9	70.9
165.8	87.8	52.9	19.1	14.1	73.8	5.1	3.7	72.5
166.0	86.0	51.8	18.7	15.0	80.2	5.0	3.7	74.0

Stature	Taille assis	Indice corniq.	Long. Tête	Largeur Tête	Indice céphal.	Hauteur Nez	Largeur Nez	Indice nasal
Boghé								
172.3	89.7	52.0	18.4	14.0	76.0	5.2	4.2	80.7
Kifa								
169.3	84.4	49.8	18.9	14.0	74.0	5.0	3.3	66.0
164.2	84.1	51.2	19.3	13.6	70.4	5.5	3.7	67.2
175.4	83.3	47.4	19.1	14.5	75.9	5.3	4.3	81.1
Nema								
171.2	83.3	48.6	20.2	14.5	71.7	5.8	4.0	68.9
170.6	85.2	49.9	19.7	14.4	73.0	5.0	3.6	72.0
Atar								
172.4	91.6	53.1	20.2	14.9	73.7	6.0	3.4	56.6
Smara								
159.7	84.5	52.9	19.9	14.6	73.3	5.5	3.4	61.8

HARATIN (Adultes).

Age	Stature	Taille assis	Indice corniq.	Long. Tête	Larg. Tête	Indice Céphal.	Haut. Nez	Larg. Nez	Indice Nasal
22	170.5	88.0	51.6	18.8	14.4	76.5	5.4	4.5	83.3
31	171.0	83.5	48.8	19.3	14.3	74.0	4.9	4.1	83.6
22	178.8	89.8	50.2	18.8	14.6	77.1	5.0	4.3	86.0
26	166.6	83.5	50.1	19.0	13.9	73.1	4.6	4.0	86.9
23	168.6	90.0	53.3	19.0	14.8	77.8	4.6	4.1	89.1
22	165.8	85.0	51.2	18.8	14.3	76.6	4.5	4.2	93.3
22	166.7	87.8	52.6	19.3	14.4	74.6	4.7	4.5	95.7
22	171.3	86.7	50.6	20.1	14.1	70.1	4.1	4.3	104.8
TOTAL...	169.9	86.8	51.0	19.4	14.9	75.1	4.7	4.2	90.3

HARATIN (Enfants).

N°	Age (ans et mois)	Taille	Poids	Indice de LIVI
1	6 à 6.5.....	104	14	23.2
2	7 à 7.5.....	119	20.1	22.8
3	8 à 8.5.....	123.5	20	22.5
4		118	22	23.7
5		122	21	22.6
6		123	21	22.4
		<u>121.6</u>	<u>21</u>	<u>22.8</u>
7	8.6 à 8.11.....	118	20	23.0
8		119	23.7	23.7
		<u>118.5</u>	<u>21.8</u>	<u>23.3</u>
9	9 à 9.5.....	128	21.2	21.6
10		128	24.2	22.5
11		126	22.8	22.5
		<u>127.3</u>	<u>22.7</u>	<u>22.2</u>
12	9.6 à 9.11.....	134.5	26.2	22.0
13	10 à 10.5.....	133	23.1	21.4
14		132	25	22.2
15		132	24.9	22.2
		<u>132.3</u>	<u>24.3</u>	<u>21.9</u>
16	10.6 à 10.11.....	141	29.8	21.9
17		134	28.8	22.8
		<u>137.5</u>	<u>29.3</u>	<u>22.3</u>
18	12.6 à 12.11.....	145	33	22.1
19	13.6 à 13.11.....	137.5	30	22.6
20		148.5	40	23.0
21		140	26.6	21.3
		<u>142.0</u>	<u>32.2</u>	<u>22.3</u>
22	14.6 à 14.11.....	141	35.5	23.3
	15 à 15.5.....	142	37	23.5
23	15.6 à 15.11.....	150	38.6	22.5
		148	40	23.1
		<u>149</u>	<u>39.3</u>	<u>22.8</u>
	16 ans.....	151	42	23.0

PLANCHE I

MAURES DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 46-1-187) Maure de Boutilimit.

Stature : 165,2 ; T. A. : 81,7 ; I. Co. : 49,4 ; L. et l. de la tête = 20 et 14,8 ; I. Cé. = 74 ; H. et l. du nez = 6,3 et 3,2 ; I. N. = 50,7.

Fig. 2. — (Photo n° 46-1-185) Maure de Boutilimit.

Le sujet est également vu de face, en haut et à gauche de la figure précédente.
St. = 171,1 ; T. A. = 90,8 ; I. Co = 53 ; L. et l. de la tête = 19,8 et 13,5 ;
I. Cé. = 68,1 ; H. et l. du nez = 5,5 et 3,5 ; I. N. = 63,5.

On remarque chez ces deux Maures, hommes cultivés et lettrés, la hauteur du front, l'orthognathisme, la calvitie et la canitie partielles, la minceur des lèvres, la saillie du menton. Les léguments sont clairs.

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
CL. LÉON PALES.

PLANCHE I



2

PLANCHE II

MAÛRES DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 46-1-189).

Noter la chevelure abondante et bouclée, le nez très convexe, étroit à sa racine, mince à son extrémité ; les lèvres charnues.

Fig. 2. — (Photo n° 46-1-195).

Le système pileux est particulièrement développé ; la barbe est fournie ; les cheveux, à peine ondulés, descendent bas sur le front ; canitie partielle. Le nez est droit. L'ensemble des traits ne porte pas l'empreinte africaine et évoque le méditerranéen d'Europe plus que l'ibéro-insulaire du versant atlantique de l'Afrique saharienne.

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
CL. LÉON PALES.

PLANCHE II



PLANCHE III

MAURES DU TRARZA

Fig. 1. — (Photos n° 46-1-252, 251, 250) Maure de Boutilimit.
St. = 167,6 ; T. A. = 85,2 ; I. Co. = 50,8 ; L. et l. de la tête = 19,6 et 14,6 ;
I. Cè. = 74,4 ; H. et l. du nez = 5,8 et 3,5 ; I. N. = 60,3.

Fig. 4. — (Photo n° 46-1-196).

Fig. 5. — (Photo n° 46-1-188) Maure de Mederdra.
St. = 174,9 ; T. A. = 89,6 ; I. Co. = 51,2 ; L. et l. de la tête = 20 et 14,9 ; I. Cè. =
74,5 ; H. et l. du nez = 6 et 3,7 ; I. N. = 61,6.

Fig. 6. — (Photo n° 46-1-186).

Les traits, de caractère méditerranéen, s'accompagnent d'un développement net des muqueuses labiales, plutôt éversées qu'en prochéilie, et d'une pigmentation franche de la peau.

Sur tous les sujets, le front est haut et large, le nez étroit est parfois très busqué (fig. 5), l'espace sous-nasal est réduit, le menton fait saillie. Le sujet de la fig. 6 a des téguments relativement foncés ; c'est le plus coloré du lot.

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
CL. LÉON PALES.

PLANCHE III



PLANCHE IV

MAURES DU TRARZA

Fig. 1 et 2. — (Photos n^{os} 46-1-254 et 253) Maure de Boutilimit.
St. = 176,1 ; T. A. = 89,3 ; I. Co. = 50,7 ; L. et l. de la tête = 19 et 14,2 ; I. Cc. = 74,7 ; H. et l. du nez = 5,4 et 3,7 ; I. N. = 68,4.

Fig. 3 et 4. — (Photos n^{os} 461-1-256 et 255) Maure de Boutilimit.
St. = 156,7 ; T. A. = 80,5 ; I. Co. = 51,3 ; L. et l. de la tête = 19,1 et 13,8 ; I. Cc. = 72,2 ; H. et l. du nez = 5,3 et 3,7 ; I. N. = 69,8.

Fig. 5 et 6. — (Photos n^{os} 46-1-249 et 248) Maure de Boutilimit.
St. = 173,7 ; T. A. = 89,9 ; I. Co. = 52,2 ; L. et l. de la tête = 19,5 et 15,7 ; I. Cc. = 80,1 ; H. et l. du nez = 6,5 et 4 ; I. N. = 61,5.

La leptoprosopie et la leptorhinie sont particulièrement marquées.

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
CL. LÉON PALES.

PLANCHE IV



PLANCHE V

MAURE KOUNTA DU SOUDAN FRANÇAIS

L'on s'accorde généralement pour admettre que les Maures Kounta, originaires de Mauritanie, ont occupé les régions septentrionales du Soudan Français, puis du Niger français. Dans ce dernier territoire, selon Urvoy, les Almoussakaré, les Allouajilen et les Euddès seraient issus du mélange entre ces Maures Kounta et les Touareg Iforass venus en 1883 du nord de Bourem. Parlant l'arabe, les Maures sont souvent dits « Arabes » dans ces régions.

L'analyse des caractères anatomiques, de la tête et de la face notamment, soulignent l'ascendance maure.

Coll. Musée de l'Homme
Cl. PIERRE VERGER.

PLANCHE V



PLANCHE VI

HARATIN DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 48-2-195). Jeune fille haratani participant aux travaux de tannage des peaux, dont on aperçoit le matériel (cuves) à l'arrière-plan. Toutes les femmes Haratin ici reproduites prenaient part à ces travaux, dont elles ont la spécialité. Nous sommes ici sur le littoral de la baie de Fann, près de Dakar.

Fig. 2. — (Photo n° 49-1-333). Jeune fille haratani, coiffée selon la coutume, parée de la croix maure, de perles d'ambre et de verroterie. La robe est du type commun aux femmes des villes du Sénégal et, pour bien dire même, à une grande partie de la population féminine urbaine de l'A.O.F.

Les caractères mélano-africains sont nets sur les deux sujets.

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
 Cl. ANNETTE PALES.

PLANCHE VI



PLANCHE VII

HARATIN DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 49-I-329). Une mère et son enfant. Les cheveux tressés en arceau sont lustrés au beurre de Karité ou à l'aide d'une pâte noirâtre.

Fig. 2. — (Photo n° 49-I-361). Jeune fille et fillette de 2 ans, nées à Louga (Sénégal).

Fig. 3. — (Photo n° 49-I-344). Femme adulte. Noter la saillie frontale particulièrement nette dans la sous-race soudanaise.

Fig. 4. — (Photo n° 49-I-372). Jeune femme née à Rosso, sur le Sénégal. Elle porte son chapelet dans les cheveux et frotte ses dents avec la baguette d'acacia habituelle. Les mains ont encore l'enduit blanchâtre que déposent les opérations du tannage.

Fig. 5 et 6 (Photo n° 49-I-368 et 369). — En 1949, cette femme était la doyenne du groupe des tanneuses. Parures et talismans classiques. Des bandelettes de cuir soutiennent le haut du vêtement.

Les caractères mélano-africains, quoique nets, sont légèrement atténués par un allongement relatif de la face et par la mésorhinie qui affinent le visage et son expression (fig. 1, 4, 5 et 6).

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
CL. ANNETTE PALES.

PLANCHE VII



PLANCHE VIII

HARATIN DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 49-I-139). La coiffure en arc est refaite tous les 2 ou 3 mois. Elle vient de recevoir, ici, des soins récents et est protégée par un châle bleu, teint à l'indigo.

Fig. 2. — (Photo n° 49-I-322). Jeune fille dont les oreilles sont parées de demi-anneaux d'argent spiralés.

Fig. 3. — (Photo n° 48-2-207). La coiffure présente ici une variante : elle est formée d'un cercle de cheveux postiches cernant le front.

Fig. 4. — (Photo n° 49-I-317). Femme adulte.

Fig. 5. — (Photo n° 48-2-194). Une mère et son enfant.

Fig. 6. — (Photo n° 49-I-315). Ces femmes haratin séjournent durant 5 à 6 mois à Dakar pour tanner les peaux qui sont ensuite acheminées vers la Mauritanie. Elles sont relevées périodiquement par d'autres groupes féminins, venant de Mauritanie, de Boutilimit principalement.

Les caractères méhano-africains sont francs. La face est courte et large sur les fig. 1 et 3.

Coll. Mission Anthropologique de l'A. O. F.
 Cl. ANNETTE PALES.

PLANCHE VIII



PLANCHE IX

HARATIN DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 49-1-331). Mère des fillettes représentées pl. X, fig. 3.

Fig. 2. — (Photo n° 49-1-334). Jeune femme.

Fig. 3. — (Photo n° 49-1-381). Femme adulte, née à Saint-Louis.

Fig. 4. — (Photo n° 49-1-369). Femme adulte née à Dakar. Comme la plupart des femmes, elle porte dans les cheveux, posé en auréole, son chapelet de prières terminé par un pompon de cuir. Les mains sont encroûtées de sel et des produits végétaux déposés au cours du lannage. Le jeune hartani, à ses côtés, a sa famille à Dakar.

Fig. 5. — (Photo n° 49-1-360). Chez cette jeune fille, qui dit avoir 15 ans, comme chez la suivante, le front est auréolé de cheveux ramassés en boule.

Fig. 6. — (Photo n° 49-1-363). Jeune fille.

Les robes dont ces femmes sont vêtues relèvent tantôt du type habituel aux Haratin (fig. 3) ou, au contraire, du modèle commun aux femmes des villes du Sénégal (fig. 1, 4, 5 et 6).

Les caractères mélando-africains sont très accusés.

Coll. Mission Anthropologique de F. A. O. F.
Cl. ANNETTE PALES.

PLANCHE IX



PLANCHE X

- HARATIN DU TRARZA

Fig. 1. — (Photo n° 49-2-196). Jeune fille et fillette haratin.

Fig. 2. — (Photo n° 48-2-197). La fillette ci-dessus portant son frère. La main et le poignet sont encore humides du bain de tannage (eau de mer et graines macérées).

Fig. 3. — (Photo n° 49-1-330). Deux fillettes haratin, sœurs. Ici, comme dans d'autres vues, le cuir chevelu des enfants, conformément à l'habitude, est partiellement rasé.

Fig. 4. — (Photo n° 49-1-335). Jeune haratani.

Fig. 5. — (Photo n° 49-1-371). Une mère, sa fillette et ses deux jeunes garçons. Coiffure et vêtements maures.

Les caractères mélando-africains sont nets à tous les âges, mais ils sont moins accusés chez certains enfants (fig. 3 et 5).

Coll. Mission Anthropologique de P. A. O. F.
Cl. ANNETTE PALES.

PLANCHE X



RACIOLOGIE COMPARATIVE DES POPULATIONS DE L'A. O. F.

IV. — PARALLÈLE ANATOMIQUE SUCCINCT DES MAURES DE L'A. O. F. NOTAMMENT DES MAURES DU TRARZA AVEC DES PEULS ET DES OULOF

par le Dr Léon PALES
Sous-Directeur du Musée de l'Homme

avec le concours de M^{lle} Marie TASSIN DE SAINT-PÉREUSE, de l'O. R. S. O. M.
Calculs Statistiques de M. Marc SAULETEL

Il nous paraît opportun, à l'occasion d'une analyse sommaire de l'anatomie des Maures (1), d'établir une comparaison avec des populations africaines occidentales mélanodermes qui, peu ou prou, ont eu ou ont encore des contacts avec eux : les Peuls du Fouta-Djalou et les Oulof du Sénégal.

C'est en somme confronter, sur un même territoire, des représentants de la race blanche méditerranéenne (sous-race ibéro-insulaire) avec des représentants de la race éthiopienne (plus ou moins nigritisée) et des représentants de la race mélanofricaine (sous-race soudanaise).

Pour normaliser l'étude comparative et rendre plus expressifs les diagrammes (2), nous avons juxtaposé aux 52 Maures le même nombre de Peuls et de Oulof pris dans nos séries (3).

On connaît l'origine géographique de ces Maures.

Des 52 Oulof, tous de père et mère oulof, 48 sont nés au Sénégal occidental (dont 19 à Dakar, 15 à Saint-Louis, 8 à Ru-

(1) PALES (L.) et SAINT-PÉREUSE (M. de). Raciologie sommaire des Maures de l'A. O. F. et notamment des Maures du Trarza (Calculs statistiques de M. SAULETEL).

(2) Les moyennes qui figurent dans les tableaux représentent les moyennes statistiques obtenues par le procédé des groupements par classes. Elles diffèrent peu des moyennes arithmétiques qui sont mentionnées sur les diagrammes à titre d'indication et de comparaison.

(3) Une étude plus large de ces deux populations, sur des lots plus importants de sujets, paraîtra ultérieurement.

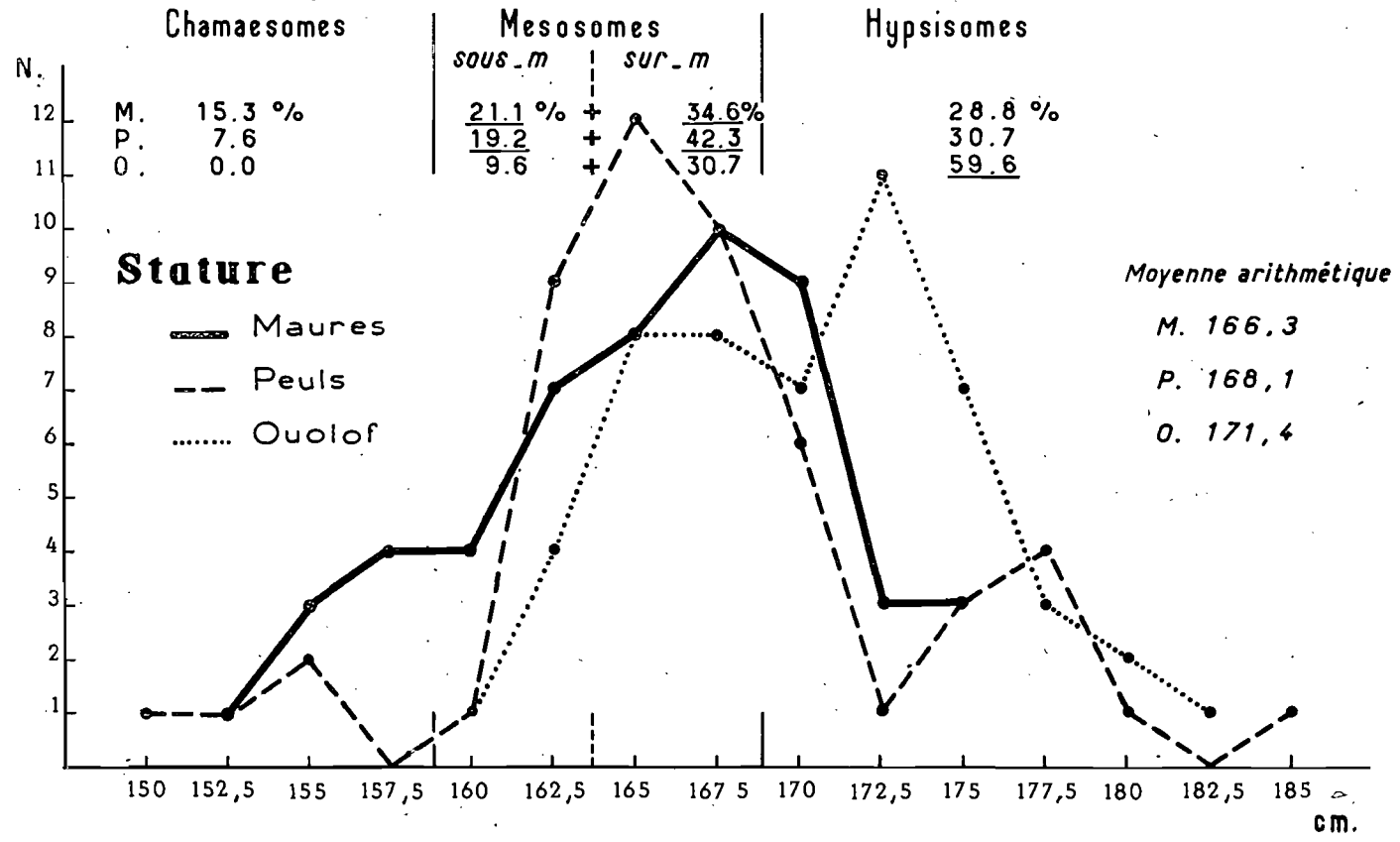


Fig. 1.

cm.

fique, 3 à Thiès, 1 à Diourbel, 1 à Louga, 1 à Tivaouane), 1 est né au Soudan (Kayes), 1 en Guinée (Boké), 1 en Côte d'Ivoire (Agboville), 1 au Congo Belge (Kinshasa).

Les Peuls, de père et mère peuls, sont nés au Fouta-Djalou, dont 7 à Labé même et 45 dans le cercle de Pita (cantons de Pita : 23 ; de Téliélé : 18 ; de Bantignel : 2 ; de Bomboli : 2).

Les Maures sont pour la plupart des commerçants venus à Dakar pour affaires ; ils ont de 25 à 50 ans.

Les Ouolof sont de jeunes soldats *appelés* (1) sous les drapeaux ils ont de 20 à 25 ans.

Les Peuls sont des chefs ou des notables, ou des membres de ces familles ; ils ont de 20 à 50 ans. Pour ces derniers nous avons, dans leurs villages mêmes, opéré une sélection, ne retenant que des sujets aux caractères descriptifs faiblement nigrifiés, c'est-à-dire à peau relativement claire, à cheveux non crépus, à facies éthiopien.

C'est tout ce que nous dirons des caractères descriptifs, voulant laisser aux valeurs métriques leur expression propre.

La stature.

Les Maures et les Peuls sont des mésosomes surmoyens ; les Ouolof sont des hypsosomes.

Sans doute, les examens sanitaires du recrutement et de l'incorporation ont-ils éliminé en milieu oulof des sujets insuffisamment robustes.

TABLEAU I

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	166,49	168,22	171,58
Minimum	153,6	150,3	161
Maximum	176,1	187,3	182,7
σ	5,507	6,620	5,072
V	3,307	3,935	2,955
Em	0,763	0,918	0,703
Chamaesomes %	15,3	7,6	0
Mésosomes sous-moyens....	21,1	19,2	9,6
Mésosomes %	55,7	61,5	40,3
Mésosomes surmoyens	34,6	42,3	30,7
Hypsosomes %	28,8	30,7	59,6
	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
Ecart entre les moyennes...	4,8	1,448	2,913 (2)

(1) Cf. *infra* : Stature.

(2) Les écarts entre les moyennes, statistiquement significatifs, sont en caractères gras.

Taille assis

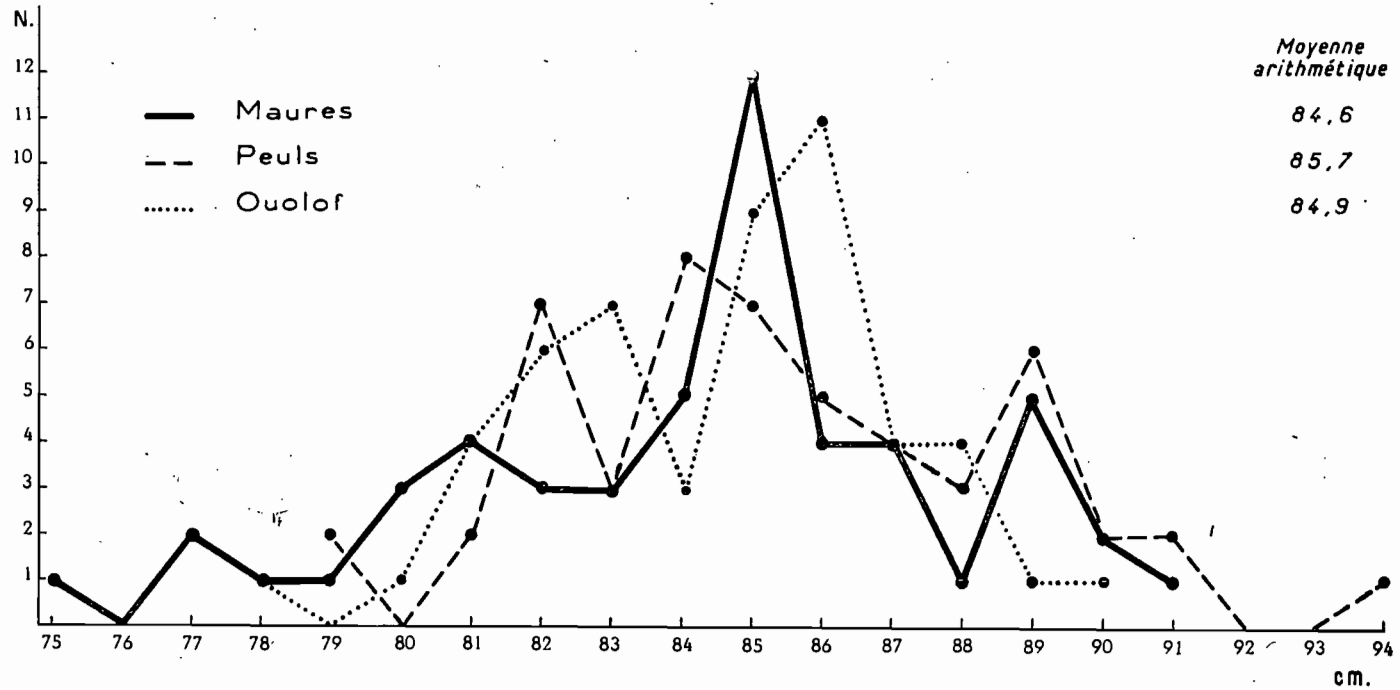


Fig. 5.

Mais si l'on veut bien se souvenir que les Ouolof du Sénégal sont des appelés au service militaire obligatoire et non des volontaires sous les drapeaux, on peut conclure que le lot comparatif que nous étudions ici n'a pas fait l'objet d'un choix plus particulier que celui qui préside au conseil de révision des Français de la Métropole. C'est dire que ces Ouolof représentent assez bien l'élément masculin de la population dont ils sont issus. Ils en sont peut-être une expression améliorée, mais non pas une sélection.

Les Ouolof, comme d'ailleurs tous les Soudanais, se distinguent donc nettement — par la stature — des Peuls et surtout des Maures : l'écart entre les moyennes est significatif.

Les Maures et les Peuls sont assez proches les uns des autres. Les seconds sont cependant un peu plus grands que les premiers et ils ont une tendance certaine vers les hautes statures. Mais la différence n'est pas suffisamment franche pour distinguer entre les deux populations : l'écart des moyennes n'est pas significatif (1).

La taille assis.

Nous avons fait dans notre précédente étude des Maures quelques réserves sur la valeur de la taille assis, la disant légèrement sous-estimée. La même réserve s'applique aux Ouolof, mesurés à la même époque selon la même technique, qui — si classique qu'elle fût — s'est avérée infidèle et a été améliorée depuis.

TABLEAU 2.

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	84,75	85,923	85,097
Minimum	75,5	79,3	78,8
Maximum	91,6	94,3	90,0
σ	3,657	3,177	2,475
V.....	4,208	3,697	2,908
Em	0,494	0,440	0,343
Ecart entre les moyennes ..	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
	0,57	1,174	0,0

(1) Notre première carte de répartition des statures en A. O. F. (*Bull. et Mém. Soc. Anthropol. de Paris*, t. VII, 9^e sér., fasc. 1-3, pp. 101-104, paru en 1947) classait les Peuls du Fouta-Djalon parmi les hypsisomes. Cela vient de ce que bon nombre de Peuls très nigrifiés ou de Mélando-africains se disant Peuls en raison de leur apparence ethnique ou social avec les Peuls s'étaient glissés dans le lot. Tous étaient de haute stature et ils ont, de ce fait, élevé abusivement la moyenne. Nous revisons cette carte, dressée en 1946 comme base de départ, à l'aide des documents réunis de 1946 à 1950 sur le terrain.

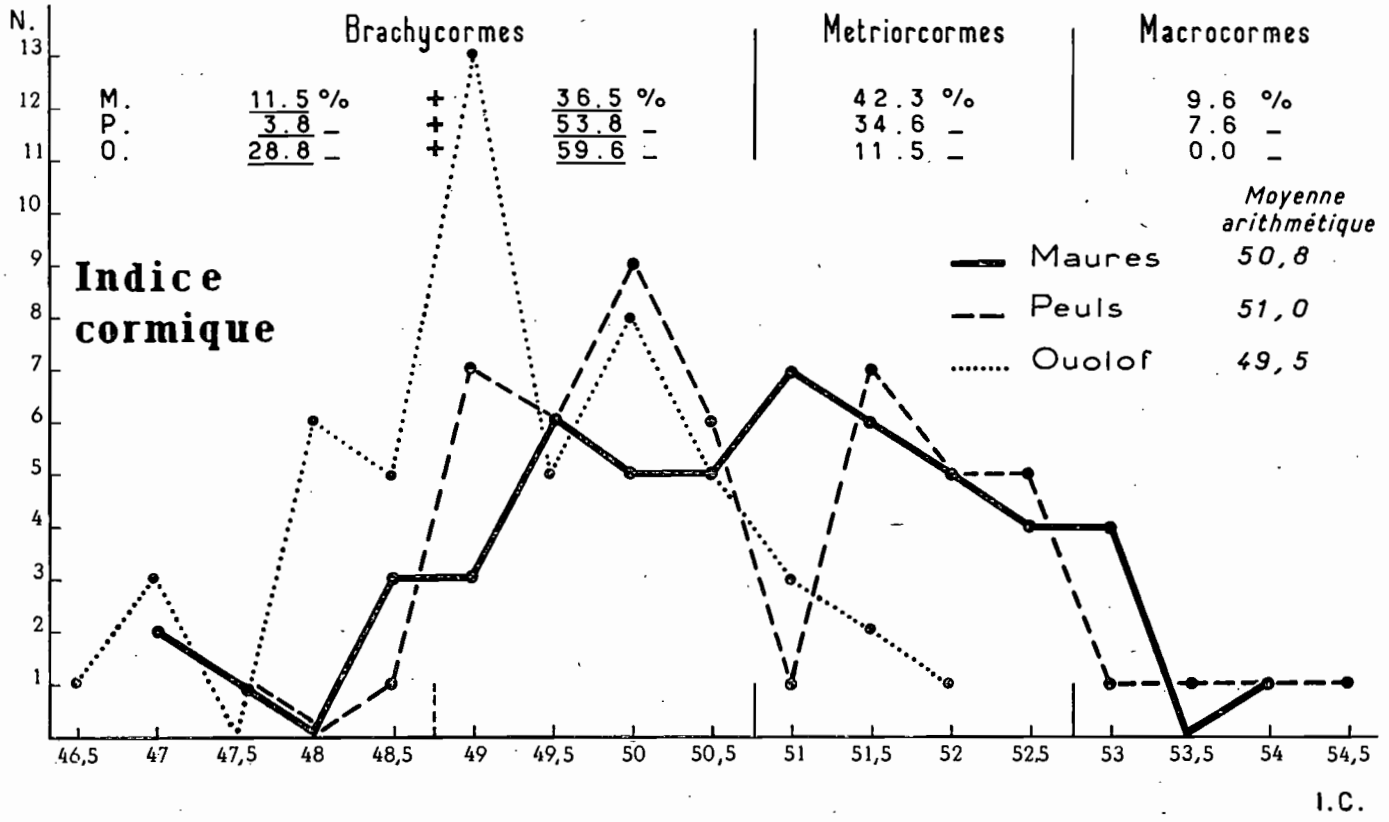


Fig. 6.

Les Peuls, par contre, ont été mesurés suivant la règle que nous avons adoptée (1). Vis-à-vis d'eux, Maures et Ouolof sont légèrement au-dessous de la valeur réelle.

Indice cormique.

L'indice cormique est donc entaché d'une légère erreur. Une amélioration de la technique de mesure de la taille assis ne dé-

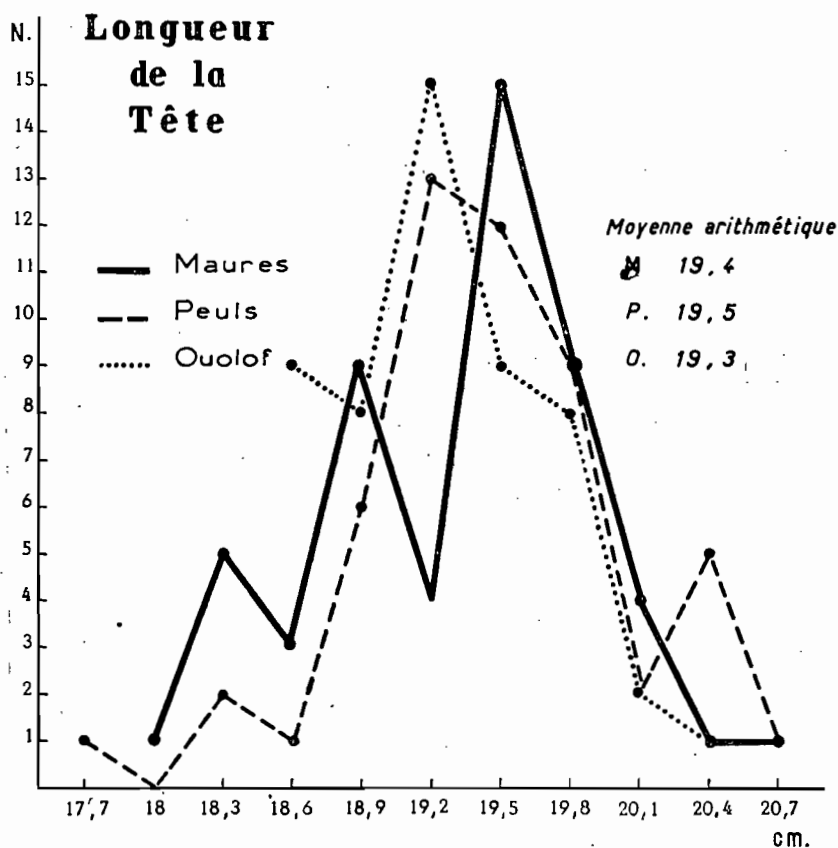


Fig. 2.

classera certainement pas les Ouolof ; ils sont et resteront des brachycormes. Il est probable, par contre, que les Maures se partageront entre brachycormes et métriocormes avec un certain avantage pour ces derniers. Alors, peut-être verra-t-on

(1) PALES, L. *Rapport de Mission*, n° 2, Editions Mission Anthropologique, Direction générale de la Santé Publique, Dakar 1946, p. 46.

apparaître entre eux, d'une part, entre les Peuls et les Ouolof, d'autre part, un écart significatif des moyennes. Les Maures sont plus trapus que les Peuls.

TABLEAU 3.

	Maures (—)	Peuls —	Ouolof —
Moyenne	50,933	50,981	49,538
Minimum	47,4	47,9	46,5
Maximum	54,1	54,6	52,4
σ	1,581	1,495	1,202
V	3,104	2,932	2,426
Em	0,158	0,207	0,166
Sous-brachyc. %	11,5	3,8	28,8
Sur-brachyc. %	36,5	53,8	59,6
Brachycormes % (total)	48,0	57,6	88,4
Métriocormes %	42,3	34,6	11,5
Macroormes %	9,6	7,6	0
Ecart entre les moyennes...	Maures- Ouolof 0,702	Peuls- Maures 0	Peuls- Ouolof 0

Longueur de la tête.

La longueur maximum de la tête est sensiblement la même, en moyenne, dans les trois races envisagées.

TABLEAU 4.

	Maures —	Peuls —	Ouolof —
Moyenne	19,466	19,593	19,401
Minimum	18	17,8	18,6
Maximum	20,8	20,7	20,6
σ	0,591	0,573	0,450
V	3,036	2,924	2,319
Em	0,059	0,079	0,062
Ecart entre les moyennes...	Maures- Ouolof 0,755	Peuls- Maures 0,0	Peuls- Ouolof 1,9

L'écart entre les moyennes n'est pas significatif.

Largeur de la tête.

Il en est tout autrement de la largeur de la tête. Comprise entre des valeurs extrêmes analogues, la moyenne du diamètre

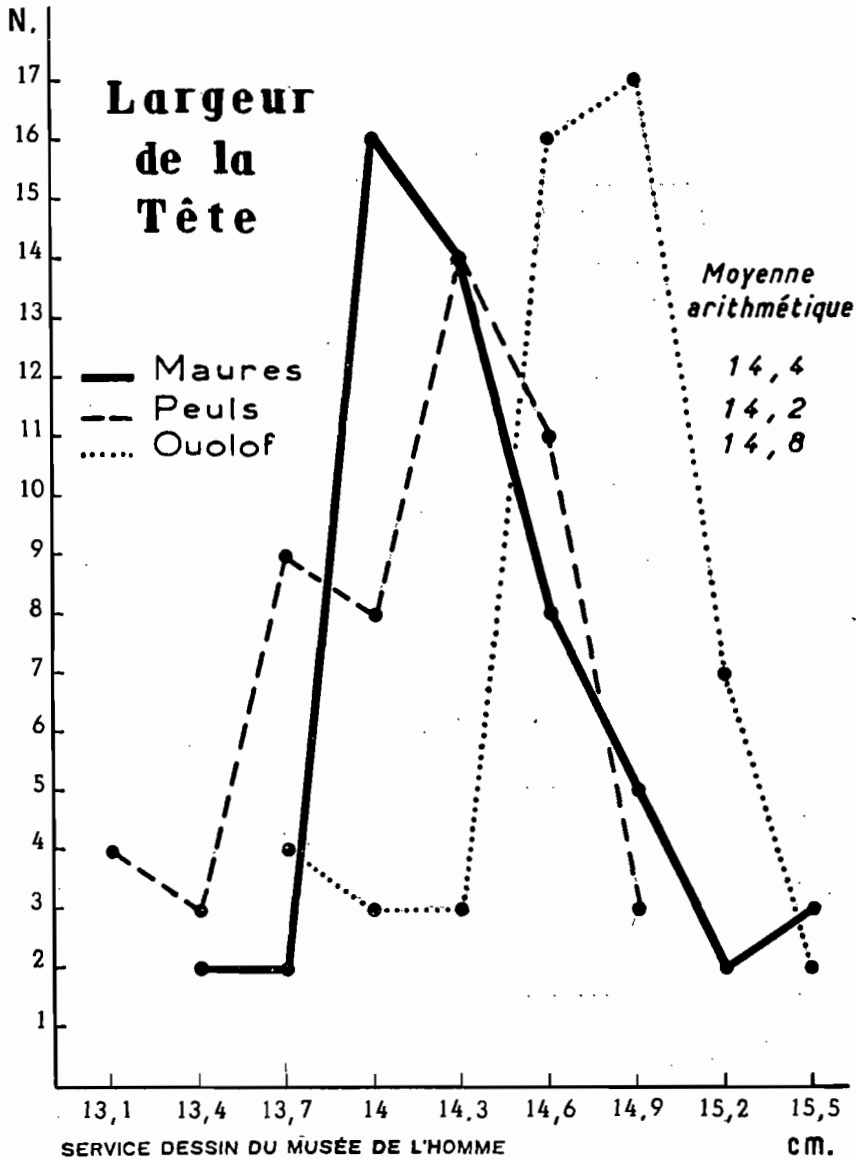


Fig. 3.

transverse maximum n'est pas une valeur à négliger dans la discrimination des Africains considérés ici.

La tête des Peuls est étroite, celle des Ouolof est large ; la tête des Maures est intermédiaire. La longueur de la tête étant sensiblement la même dans les trois cas, l'indice céphalique va

marquer les différences ; moins toutefois que la largeur elle-même dont l'écart entre les moyennes est pour tous significatif.

TABLEAU 5.

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	14,507	14,253	14,843
Minimum	13,5	13,3	13,7
Maximum	15,7	15,1	15,6
σ	0,481	0,484	0,434
V	3,315	3,395	2,923
Em	0,048	0,067	0,060
Ecart entre les moyennes..	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
	4,363	3,097	6,5

L'indice céphalique.

Les Maures et les Peuls sont dolichocéphales ; les Ouolof sont mésocéphales. Il est possible que ces derniers soient parmi les plus mésocéphales des Mélando-africains soudanais de l'Afrique occidentale.

TABLEAU 6.

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	74,443	72,884	76,653
Minimum	68,1	67,6	69,9
Maximum	81,3	76,6	81,3
σ	3,091	2,379	2,620
V	4,152	3,264	3,418
Em	0,428	0,329	0,363
Hyperdolichocéphales % ..	9,6	23,0	1,9
Dolichocéphales %	61,5	67,3	40,3
Mésocéphales %	26,9	9,6	53,8
Brachycéphales %	1,9	0,0	3,8
Ecart entre les moyennes..	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
	3,900	2,88	7,6

Mais il apparaît que la mésocéphalie est répandue dans le monde africain occidental mélanoderme beaucoup plus qu'on ne le croie communément. La notion d'une dolichocéphalie caractéristique des Soudanais repose sur des examens pour la plupart assez anciens, remontant parfois à une quarantaine ou une cinquantaine d'années. Or, parmi toutes les valeurs anthropométriques, les deux dimensions principales de la tête sont de celles qu'il est le plus aisé de prendre et leur technique

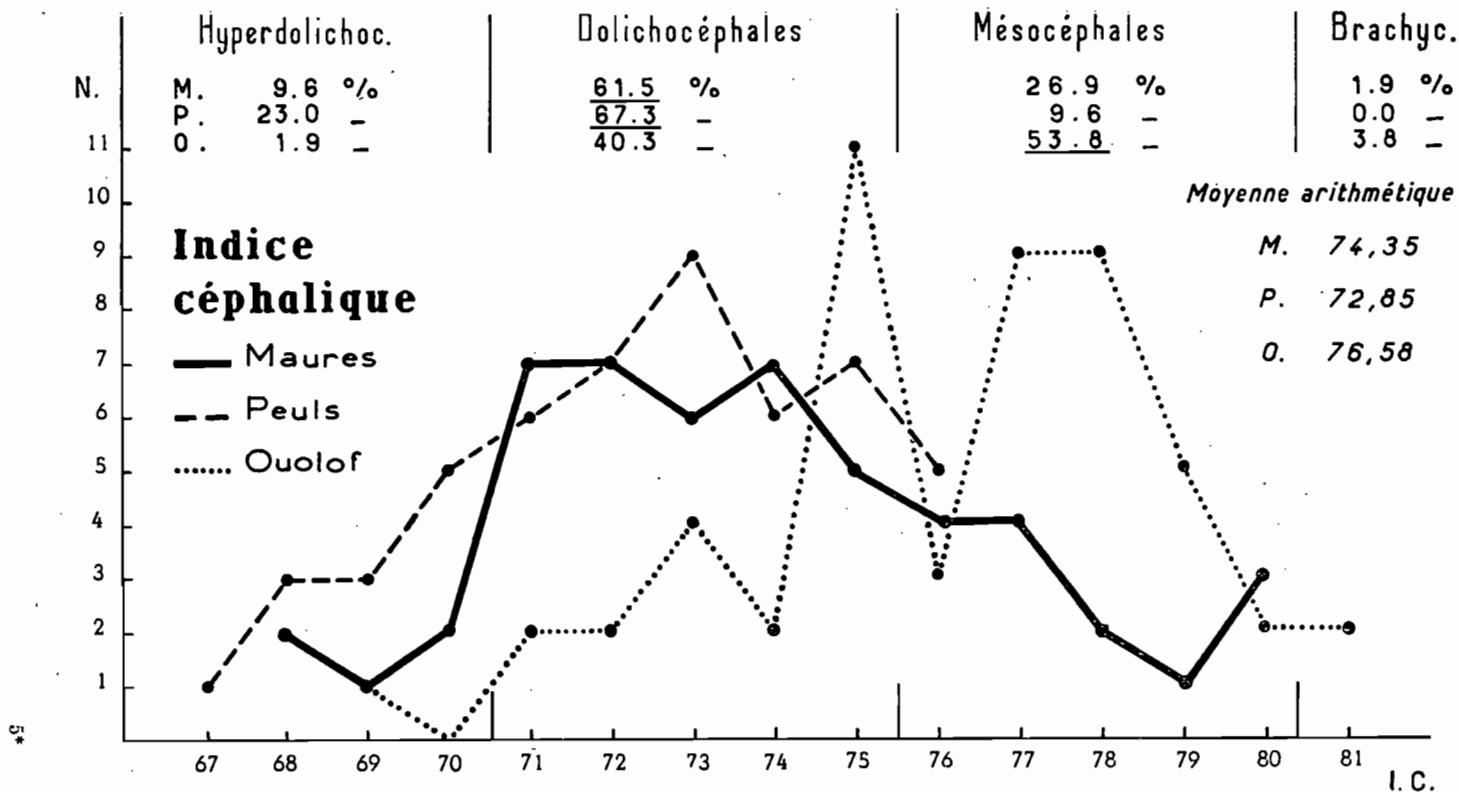


Fig. 4.

n'a guère varié. On peut se demander si les Mélando-africains n'évoluent pas vers la mésocéphalie par un double phénomène rapprochant les extrêmes de la moyenne : ici atténuation de la dolichocéphalie ; là de la mésocéphalie accentuée (on n'ose dire de la brachycéphalie par trop exceptionnelle). Par un processus convergent, il y aurait tendance à la mésocéphalisation des Noirs occidentaux.

Bien que l'écart entre les moyennes des Peuls et des Maures ne soit pas significatif, l'indice céphalique des uns et des autres marque une orientation opposée : les premiers tendent vers l'hyperdolichocéphalie, les seconds vers la mésocéphalie.

Il est très possible que la mésocéphalie des Maures ne traduise pas autre chose qu'une variation normale à l'intérieur de la sous-race ibéro-insulaire dont ils relèvent. Faute de documents anthropométriques anciens, datant d'un demi-siècle par exemple, on ne saurait évoquer chez eux, sans témérité, un processus évolutif vers la mésocéphalisation.

En admettant que la mésocéphalie d'un quart d'entre eux soit une acquisition par métissage avec les Ouolof notamment, on pourrait espérer trouver alors chez les Maures mésocéphales, quelque autre test du métissage nègre présumé. Il n'en est rien sur nos 52 Maures ; il n'y a pas notamment de corrélation entre la mésocéphalie et la mésorhinie ou la platyrhinie. Tout se passe comme si les dimensions de la tête d'une part, celles du nez d'autre part, évoluaient pour leur propre compte et pas nécessairement dans le même sens.

Les Maures du Niger, les Kounta singulièrement, comptent autant de mésocéphales que les Maures du Trarza, alors qu'ils se sont mélangés surtout aux Touareg, dolichocéphales. La mésocéphalie, lorsqu'elle existe chez les Maures, semble avoir ses sources en Afrique méditerranéenne tout autant qu'en Afrique sud-saharienne.

Hauteur du nez.

Les dimensions du nez ont des valeurs faibles où les millimètres comptent ; on n'y songe jamais assez. Ceci pour souligner les écarts qui séparent Maures, Peuls et Ouolof ; entre les moyennes ces écarts sont significatifs. Les Maures ont un nez très long, les Peuls ont un nez long ; le nez des Ouolof est court. La hauteur du nez a une signification raciale qui isole les Noirs des Méditerranéens et des Éthiopiens ; qui distingue même les Maures des Peuls.

TABLEAU 7.

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	5,5	5,276	4,847
Minimum	4,5	4,3	4,2
Maximum	6,5	5,8	5,5
σ	0,402	0,334	0,274
V	7,309	6,330	5,652
Em	0,055	0,046	0,037
Ecart entre les moyennes...	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
	9,8	3,1	7,2

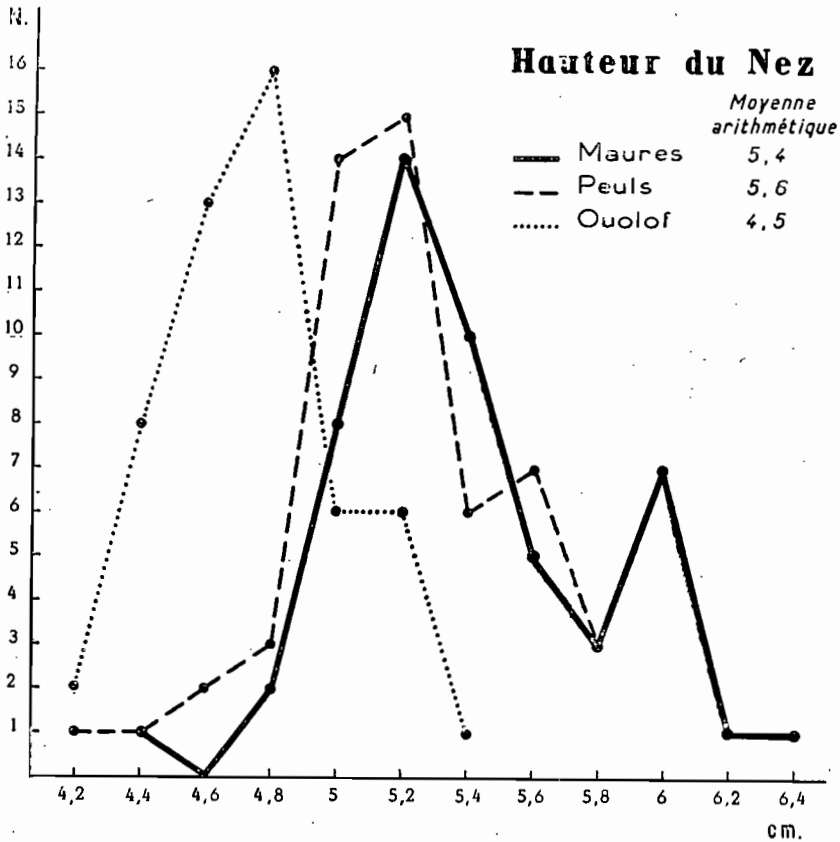


Fig. 7.

Largeur du nez.

La différence s'accroît encore lorsque l'on examine la largeur de l'ouverture nasale et des narines qui la couvrent. Le nez des

Maures est remarquablement étroit ; ils appartiennent à un autre monde que les Noirs ; ils sont même très loin des Peuls de la montagne.

En cela, certains reconnaîtront le caractère racial, héréditaire ; d'autres invoqueront peut-être l'adaptation au milieu désertique saharien, au nom d'une évolution physiologique qui n'est pas démontrée et que démentent le cas des Boschimans et celui des Australiens.

Cet argument bien incertain pourrait aussi être invoqué pour les Peuls du Fouta-Djalon humide, comparativement aux Peuls du Ferlo ou d'autres régions sèches et déshéritées. Mais il est beaucoup plus probable que le nez relativement large des Peuls du Fouta-Djalon — même si la race éthiopienne originelle dont ils descendent possédait un nez moins étroit que celui des Méditerranéens — est un caractère acquis par métissage avec les Mélando-africains.

TABLEAU 8.

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	3,625	4,031	4,388
Minimum	3,0	3,2	3,8
Maximum	4,3	4,9	4,8
σ	0,29	0,301	0,233
V	8,00	7,467	5,309
Em	0,04	0,041	0,032
Ecart entre les moyennes....	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
	14,900	7,1	6,8

L'écart entre les moyennes est hautement significatif, au point qu'une loi est bien près d'être formulée ici, selon laquelle tout Africain occidental dont le nez a une largeur égale ou supérieure à 4 cm. n'est pas un Maure pur. Au-dessous de 4 cm. viennent se placer 30 % de Peuls du Fouta-Djalon, et seulement 3 % de Ouolof d'après les lots que nous venons d'examiner.

Ceci est important à noter, moins peut-être pour discriminer les vivants — identifiables à d'autres signes — que pour identifier — après transposition des parties molles au squelette — les documents ostéologiques fragmentaires que l'on pourrait rencontrer en milieu saharien.

Il reste à déterminer alors la corrélation précise entre les parties molles et le squelette, c'est-à-dire la valeur de l'ouverture piriforme qui correspond à une largeur narinaire de 4 cm. Dès lors, la seule largeur du nez osseux attesterait que l'on a toutes chances d'être en présence des restes d'un homme de race

Largeur du Nez

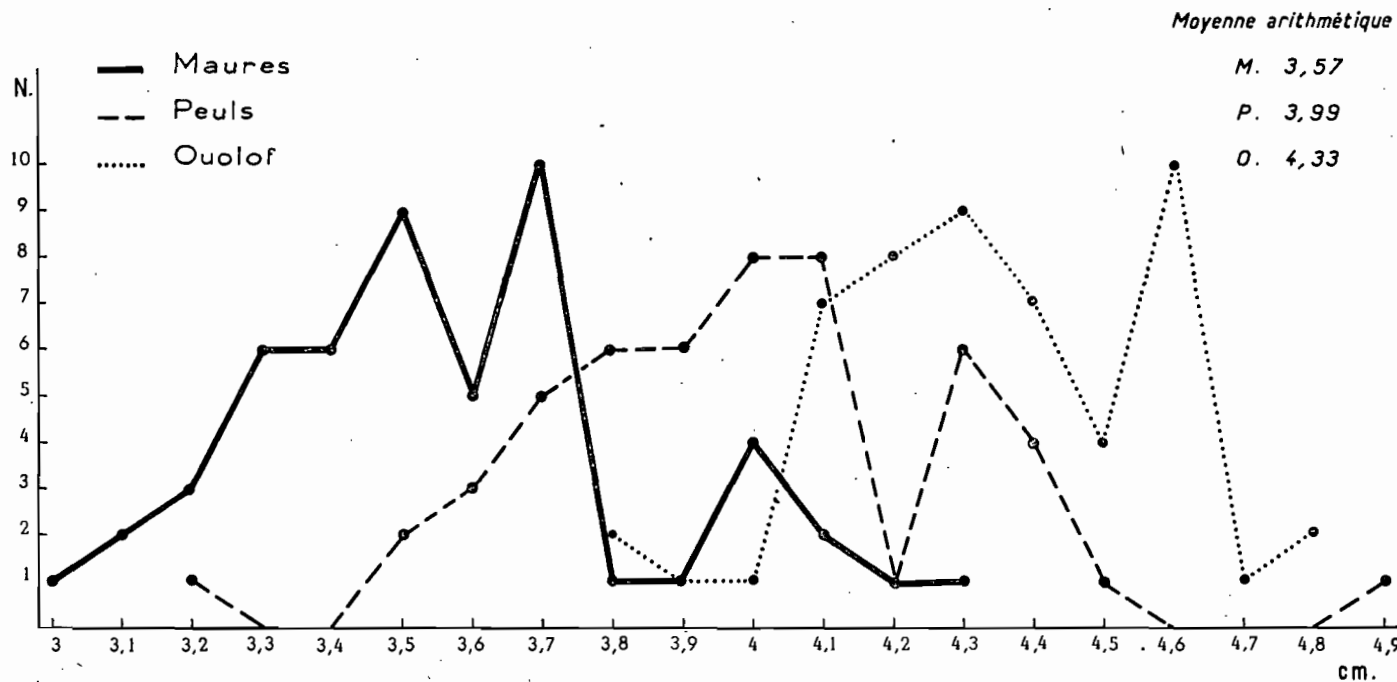


Fig. 8.

blanche (Maures compris), quelques chances (1 sur 3 environ) d'avoir affaire à un Peul et qu'il ne s'agit pas en tout cas d'un Mélando-africain.

Indice nasal.

L'indice nasal s'avère donc comme un élément précieux de discrimination raciale entre les trois races considérées. Les Maures sont des leptorhiniens avec légère tendance à la mésorhinie, les Peuls sont des mésorhiniens qui comptent un tiers de leurs représentants répartis dans les leptorhiniens et les platyrhiniens ; les Ouolof sont des platyrhiniens encadrés de mésorhiniens et d'hyperplatyrhiniens ; ils n'atteignent pas à la leptorhinie.

TABLEAU 9.

	Maures	Peuls	Ouolof
Moyenne	65,848	76,924	90,769
Minimum	50,7	59,2	76,3
Maximum	85,4	88,0	106,6
σ	7,410	6,813	7,497
V.....	11,253	8,856	8,259
Em	1,027	0,944	1,039
Hyperleptorhiniens %	7,6	0,0	0,0
Leptorhiniens %.....	67,3	19,2	0,0
Mésorhiniens %	23,0	65,3	21,1
Platyrhiniens %	1,9	15,3	57,6
Hyperplatyrhiniens %.....	0,0	0,0	21,1
Ecart entre les moyennes...	Maures- Ouolof	Peuls- Maures	Peuls- Ouolof
	16,800	7,9	9,8

En résumé.

Les documents que nous versons au dossier de la raciologie des Africains occidentaux intéressent les trois races qui vivent en Afrique occidentale française.

La race méditerranéenne, sous-race ibéro-insulaire, en l'occurrence les Maures, est représentée par des mésosomes sur-moyens, brachycormes et métrio-cormes, dolichocéphales à tête relativement large, leptorhiniens à nez d'une largeur inférieure à 4 cm. sur le vivant.

La race éthiopienne, peu ou prou nigritisée, représentée ici par les Peuls du Fouta-Djalou, est faite de mésosomes sur

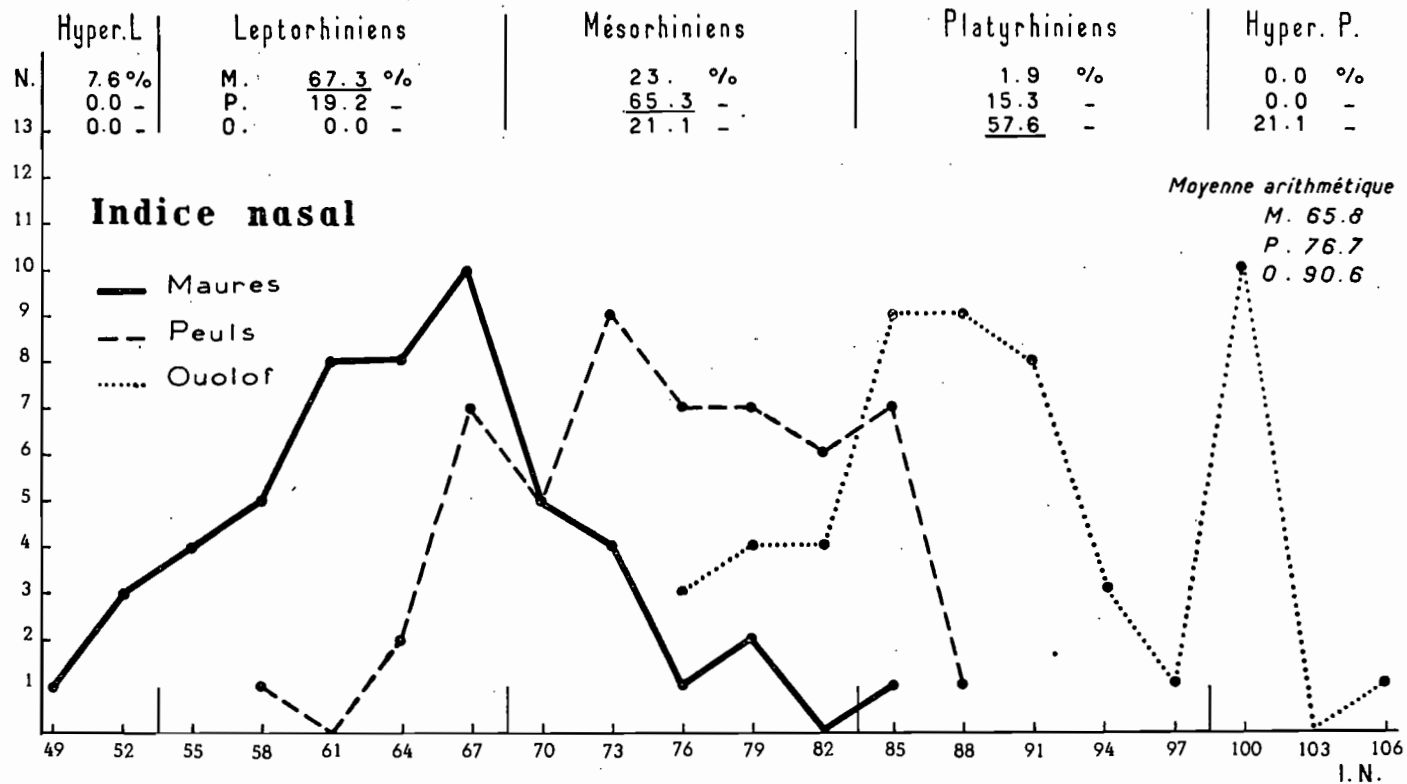


Fig. 9.

moyens, généralement brachycormes, dolichocéphales à tête étroite, mésorhiniens.

La race mélando-africaine, sous-race soudanaise, en la personne des Ouolof est composée d'hypsisomes, brachycormes francs, dolicho-mésocéphales, peut-être en voie de mésocéphalisation croissante, à large dominance platyrhinienne, sans cas de leptorhinie.

Entre les Maures et les Ouolof, existe un monde de différences dans les caractères descriptifs, cela va sans dire, mais aussi dans les caractères métriques.

Entre les Peuls du Fouta-Djalou et les Ouolof, la distinction, tant descriptive que métrique, est franche.

Entre les Maures et les Peuls du Fouta-Djalou, si la distinction par les caractères descriptifs est possible, elle n'est pas toujours facile avec la seule aide des caractères métriques que nous avons envisagés ici. Il y a entre eux autant de points communs que de dissemblances. Seules la largeur de la tête, la hauteur et surtout la largeur du nez, donc l'indice nasal, permettent de les départager dans deux cas sur trois environ.

Tout se passe, — les valeurs numériques et statistiques et les polygones de fréquence l'attestent — comme si les Peuls tenaient le milieu entre les Maures et les Ouolof. Nous ne voulons nullement dire par là — quels que soient les métissages qui aient pu se produire au cours des siècles entre les uns et les autres — que les Peuls sont le résultat d'un croisement entre ibéro-insulaires et soudanais. Notre pensée est très éloignée de cette conclusion. Par contre, cette position intermédiaire est favorable à la thèse selon laquelle les Ethiopiens (fussent-ils, comme c'est ici le cas, les Peuls de Guinée) représenteraient la survivance d'un stock indifférencié. C'est peut-être ainsi qu'il faut comprendre leur place entre les hommes blancs du versant atlanto-méditerranéen et les hommes noirs du continent africain.

*Travail de la Mission Anthropologique de l'A. O. F. (1946-1950)
et du Musée de l'Homme.*

Poitiers. — S. F. I. L. et Imp. Marc TEXIER réunies.
